NOTRE COURRIER DOIT RESTER CHEZ NOUS !!!

La Poste en décidant de traiter le courrier sur Toulon, condamne la qualité de service postal que les usagers des Alpes-Maritimes sont en droit d'attendre. Elle met en péril l'emploi des 328 agents du centre de tri et leurs familles.

CONTRE

Les répercussions de cette décision auront de lourdes conséquences :

- La distribution du courrier dégradé,
- L'allongement du délais d'acheminement,
- L'inégalité du service public rendu à la population du 06.

POUR

Nous demandons :

- Le maintien du traitement du courrier dans les Alpes - Maritimes,
- Le maintien du Centre de Tri Postal

Une lettre envoyée de Nice à Nice passera par Toulon pour revenir et être distribuée, elle aura parcouru 300 kilomètres environ !!!
Et quand Toulon fermera que deviendra le courrier des habitants des Alpes-Maritimes.

Pour votre courrier !!! Pour un service de qualité !!!
Pour les emplois !!!
Usagers et Salariés du centre de tri 06
ENSEMBLE

JEUDI 6 AVRIL 2017
à 14 heures
Place Masséna

SYNDICAT DES SALARIES DU SECTEUR DES ACTIVITES POSTALES ET DES TELECOMMUNICATIONS DU 06.
34 boulevard Jean Jaurès
06300 Nice
Tel : 04.93.62.02.81.
Fax : 04.93.62.38.48.

Pour le droit à la communication
Fapt
la cgt